



RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE À DESTINATION DE LA POPULATION



ILS ONT PARTICIPÉ

522

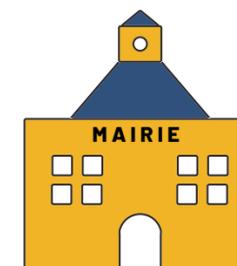
Participants



Des affiches ont été distribuées sur le marché, dans les commerces de proximité et les mairies



Participation via le questionnaire en ligne sur les réseaux de la CCPL et le site des mairies qui l'ont diffusé

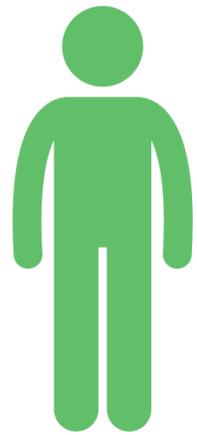


Participation via le questionnaire en version papier disponible en mairie

Pour information, la communauté d'agglomération Tarbes Lourdes a lancé une enquête "Attractivité" auprès de la population en 2020, il y a eu 1 100 retours.

LE PROFIL DES PARTICIPANTS

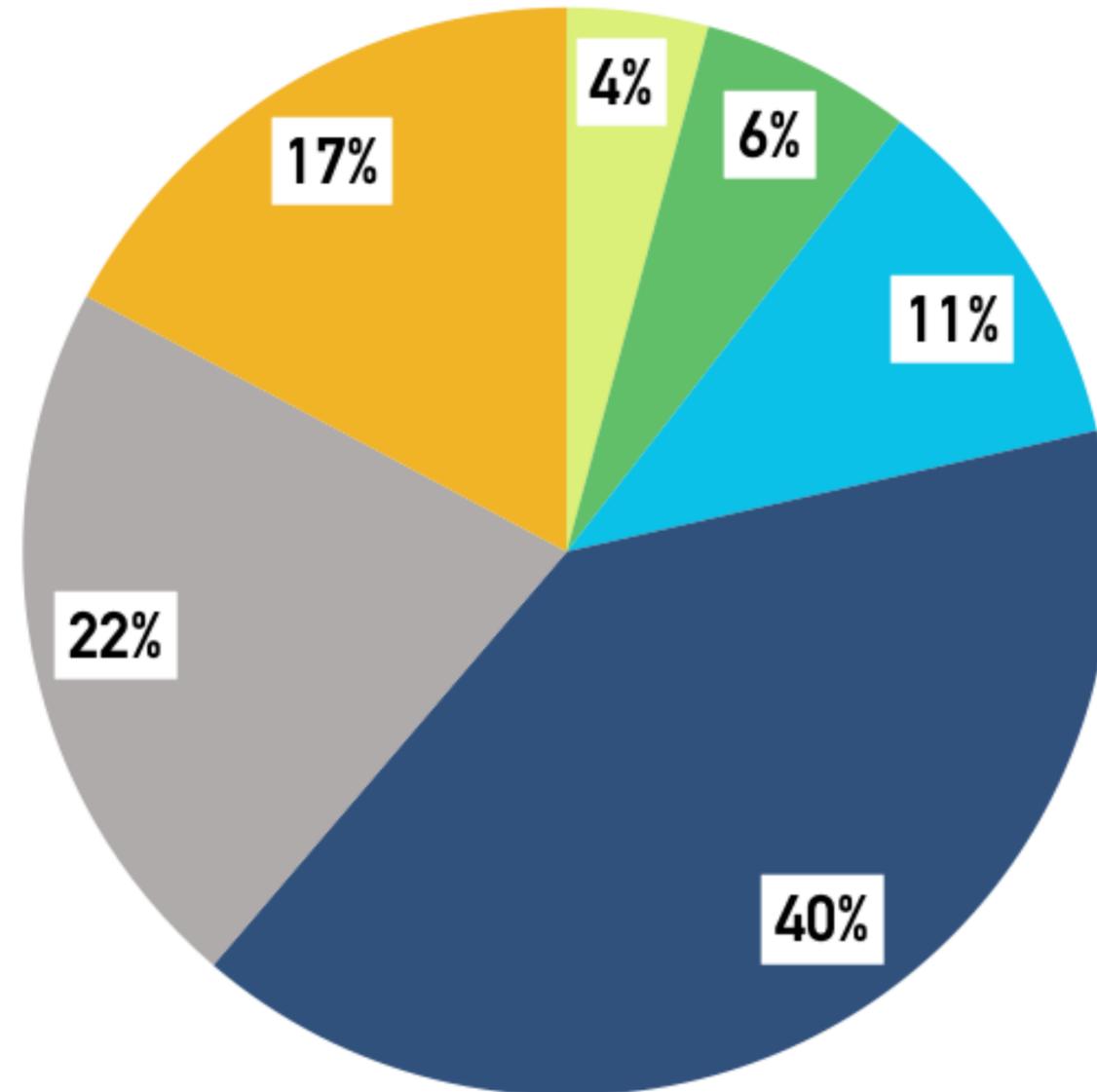
L'AGE DES PARTICIPANTS



55,2 %
d'homme



44,8 %
de femme

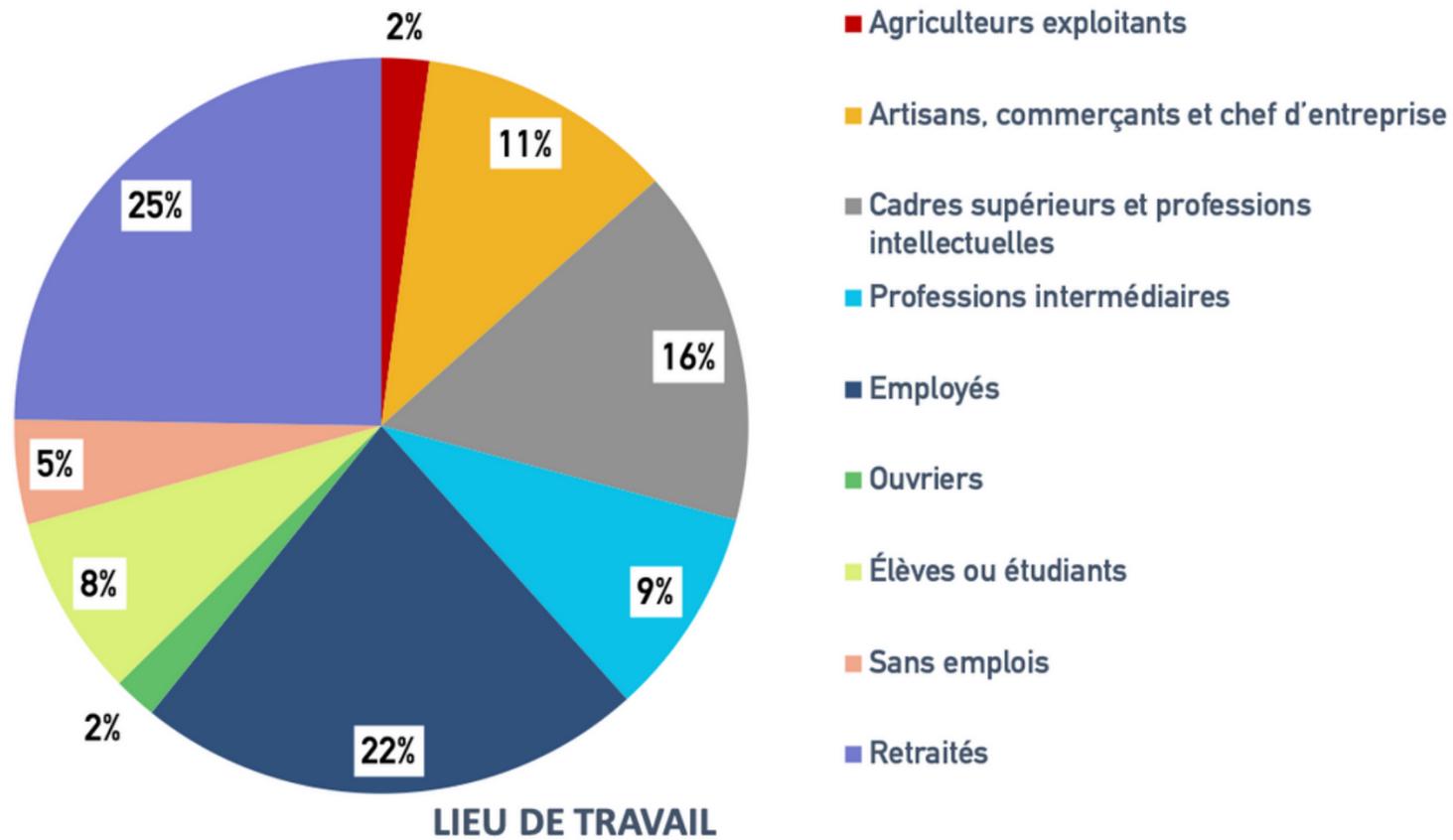


- Moins de 18 ans
- 18 et 25 ans
- 26 et 35 ans
- 36 et 55 ans
- 56 et 65 ans
- Plus de 65 ans

62 % des personnes ayant répondu à cette enquête ont entre 36 et 65 ans, cependant l'enquête a touché également les jeunes, 10 % ont moins de 25 ans.

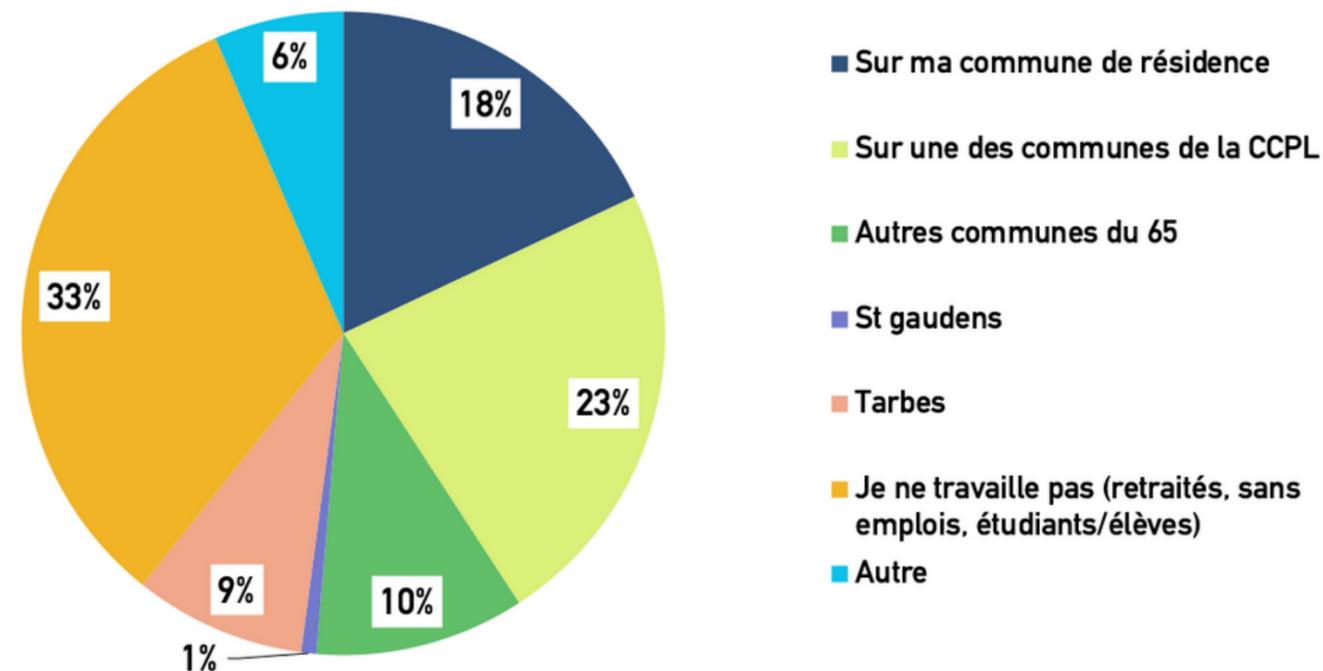
LE PROFIL DES PARTICIPANTS

LA CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DES PARTICIPANTS



Les différentes catégories sont assez bien représentées malgré un pourcentage faible d'ouvrier qui n'est pas représentatif par rapport au pourcentage présent sur la CCPL. A l'inverse le taux de participants de cadres et professions intellectuelles supérieurs est plus fort que leur présence sur le territoire.

Concernant le lieu de travail, un tiers des répondant ne travaille pas (ils sont soit retraités, sans emplois ou étudiants..).



18 % des répondants travaillent sur leur commune de résidence, 23% sur une des communes de la CCPL et 9% des répondants travaillent sur Tarbes.

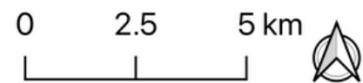
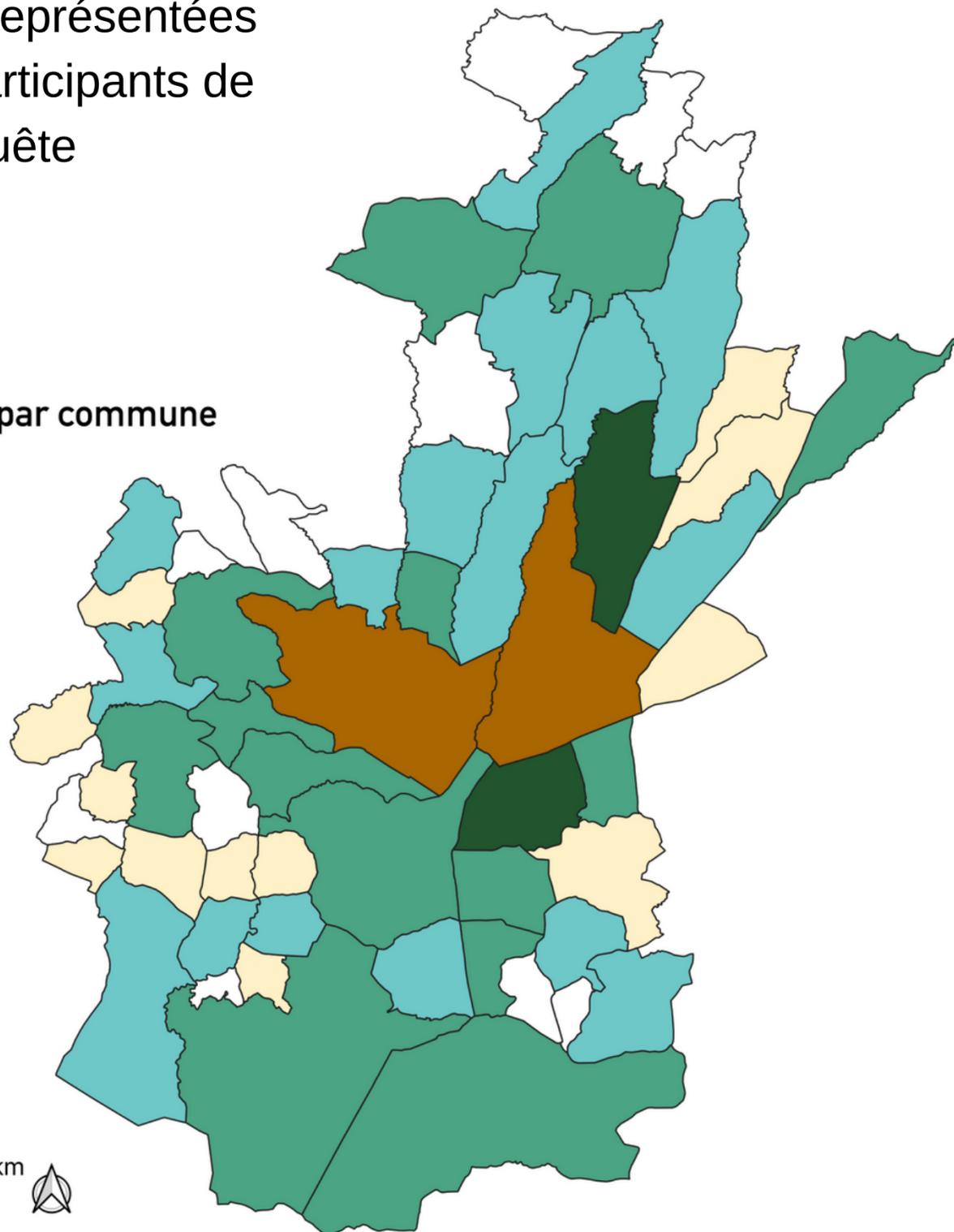
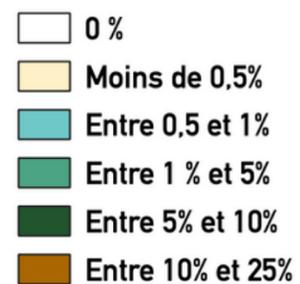
Dans les autres lieux de travail, sont mentionnés : la Haute-Garonne, le Gers, Pau ou encore Bagnère de Bigorre.

11 COMMUNES

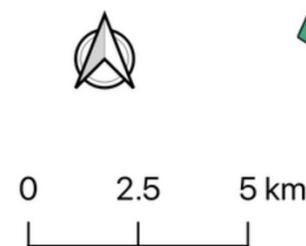
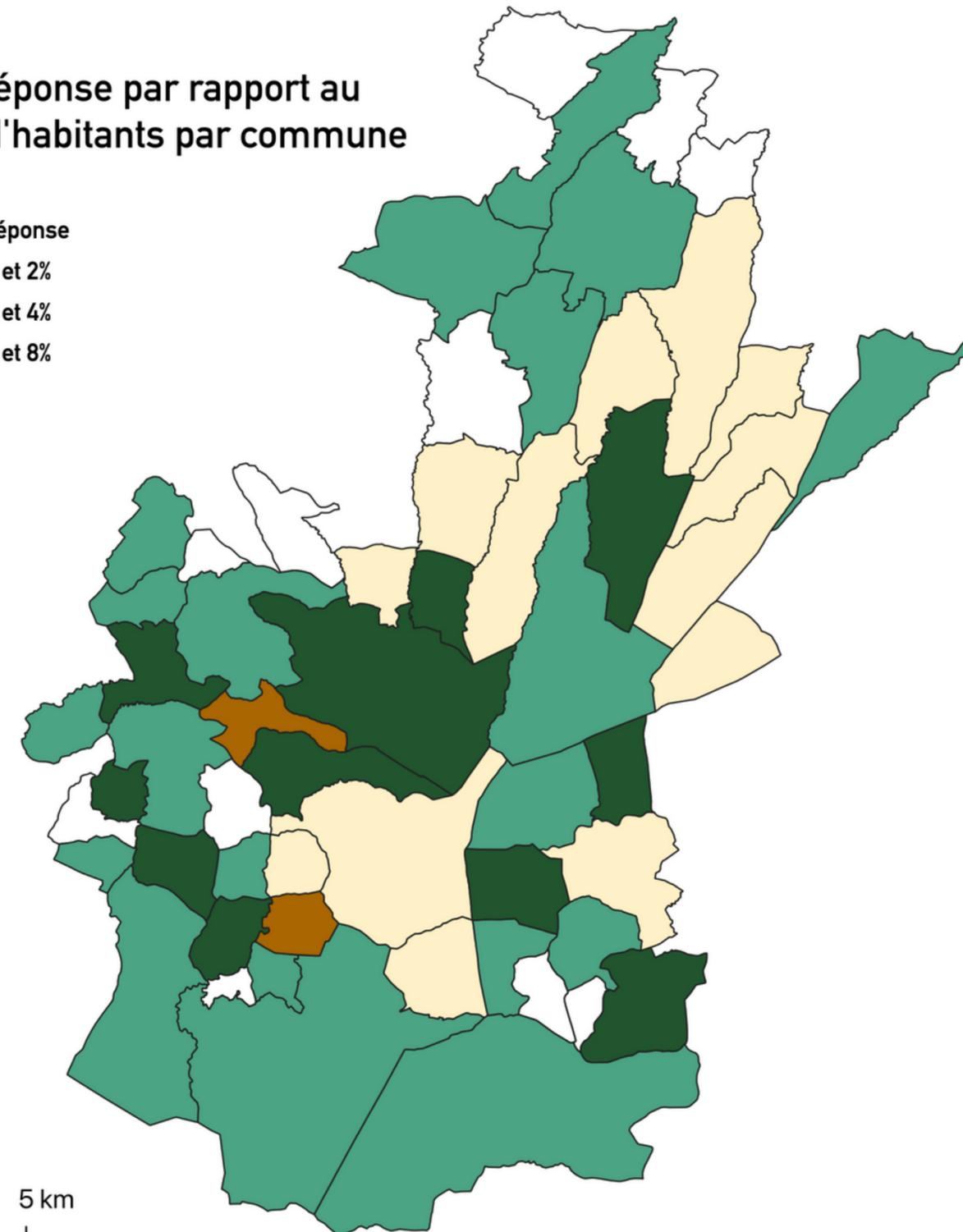
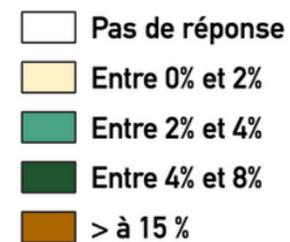
LES COMMUNES DES PARTICIPANTS

Ne sont pas représentées
parmi les participants de
l'enquête

Taux de réponse par commune

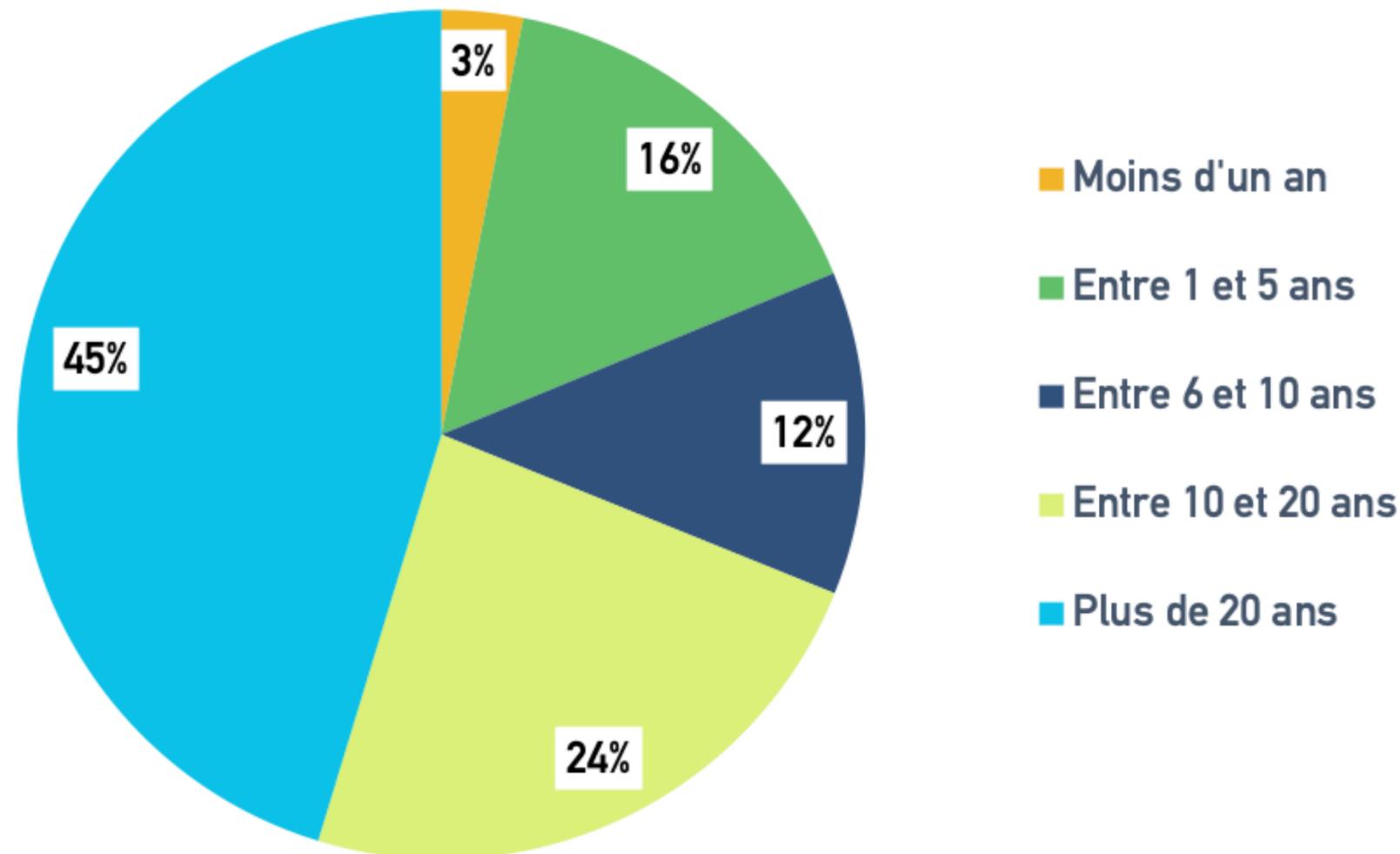


Taux de réponse par rapport au nombre d'habitants par commune



LES COMMUNES DES PARTICIPANTS

DATE D'INSTALATION SUR LE TERRITOIRE



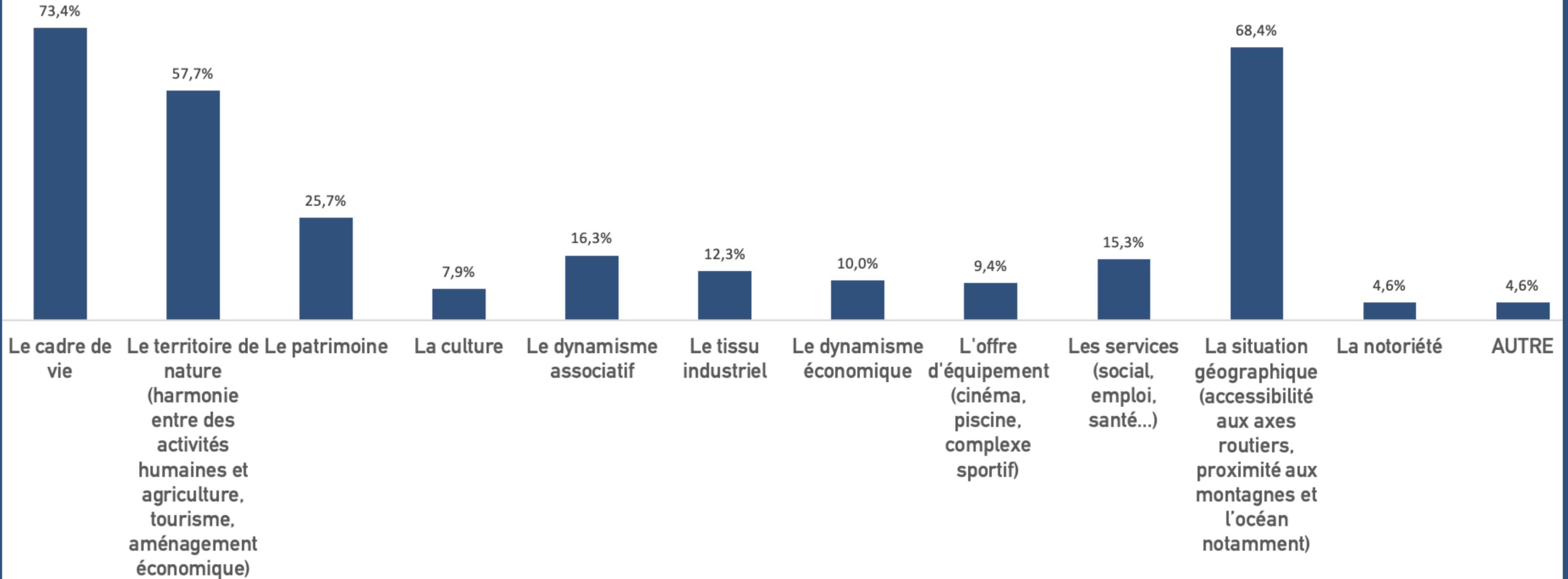
Plus d'un tiers des répondants se sont installés sur le territoire il y a moins de 10 ans.

On observe tout de même qu'un peu moins de la moitié des répondants (45%) sont installés depuis plus de 20 ans.

3,84 %

Des répondants n'habitent pas le territoire mais les communes de Saint-Laurent de Neste, Sarrancolin, Tarbes ou encore Bagnères-de-Bigorre...

LES ATOUTS DE LA CCPL



Les participants ont relevé comme principaux atouts :

73,4 %

Un cadre de vie

68,4 %

Une situation géographique du territoire (accessibilité aux axes routier, proximité des montagnes et de l'océan)

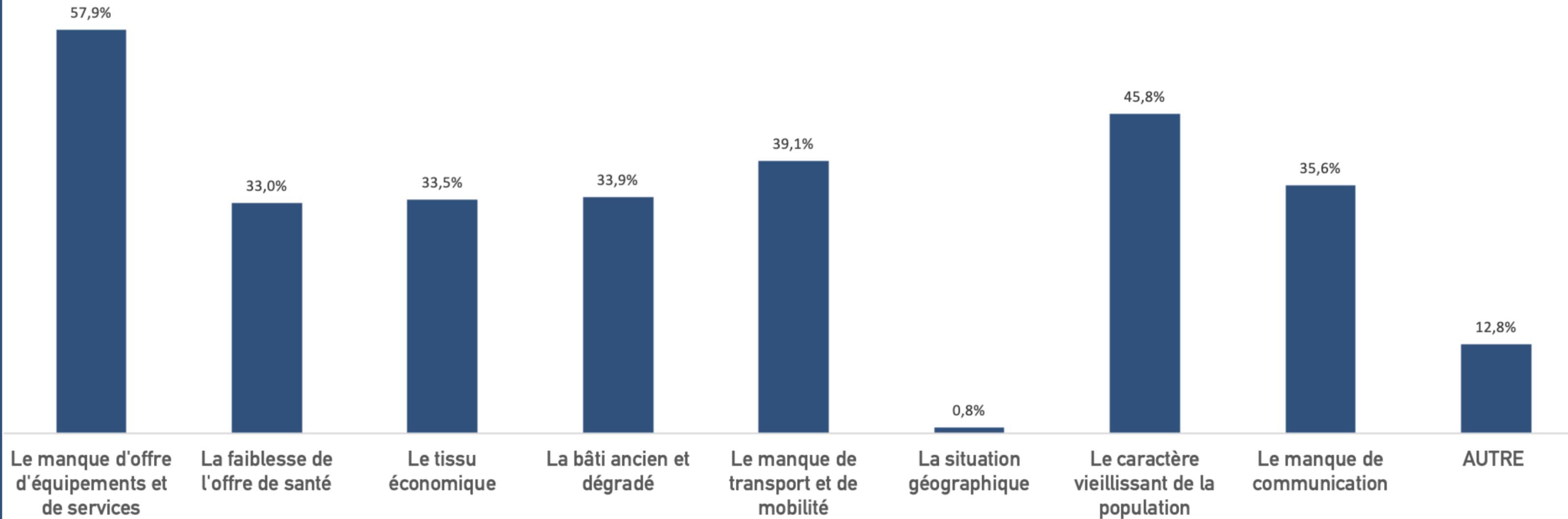
57,7 %

Un territoire de nature (harmonie entre des activités humaines et agriculture, tourisme, aménagement économique)

Parmi les autres réponses données ont été mentionnés :

- Le potentiel touristique
- Le maillage territorial composé de plusieurs petits villages
- La motivation des acteurs locaux
- Le dynamisme agricole
- L'activité thermale
-

LES FAIBLESSES DE LA CCPL



Les participants ont relevé comme principales faiblesses :

57,9 %

Le manque d'offre
d'équipements et de
services

45,8 %

Le caractère vieillissant
de la population

39,1 %

Le manque de
transport et de mobilité

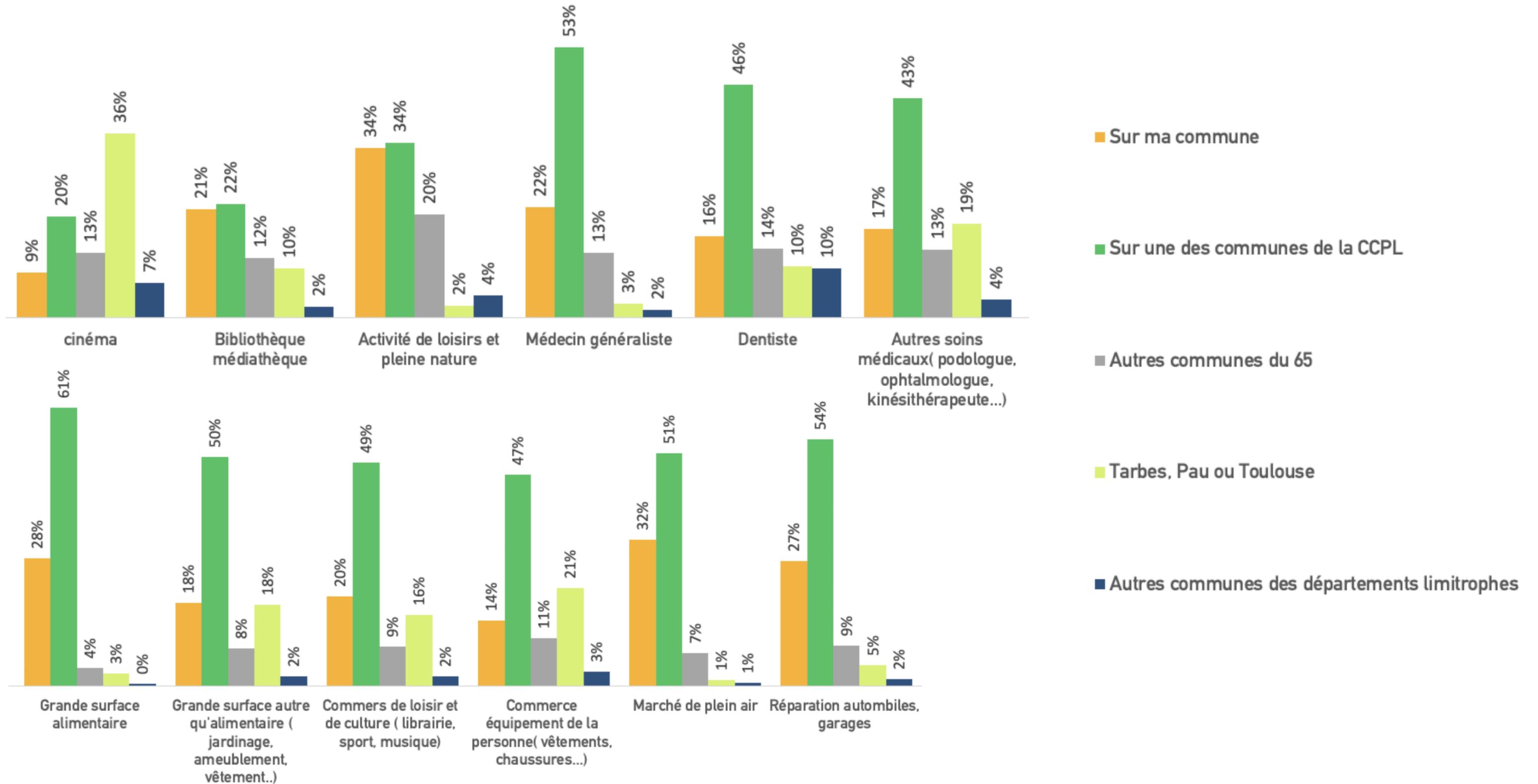
35,6 %

Le manque de
communication

Parmi les autres réponses données ont été mentionnés :

- La pollution lumineuse par les éclairages publics
- L'image du territoire
- La portage des projets
- Le vieillissement des équipements collectifs
- Le manque de politique sociale et environnementale
- Le manque d'activité et d'équipement pour les jeunes
- Le manque de dynamisme autour du tourisme
- L'absence de vie culturelle
- Le manque de cohésion entre les communes
-

LES FREQUENTATIONS DE LIEUX DES PARTICIPANTS





PLUS DE 80 %

des répondants se rendent sur **le territoire** pour réaliser des achats alimentaires :

- Dans les grandes surfaces alimentaires (89%)
- Sur le marché de plein air (83%)



68 %



des répondants se rendent sur **le territoire** pour réaliser des activités de loisirs et de pleine nature.

Et plus particulièrement

34 %

dans leur commune de résidence.



77 %

des répondants se rendent sur **le territoire** pour une consultation chez un médecin généraliste et

60 %

Pour d'autres types de consultation

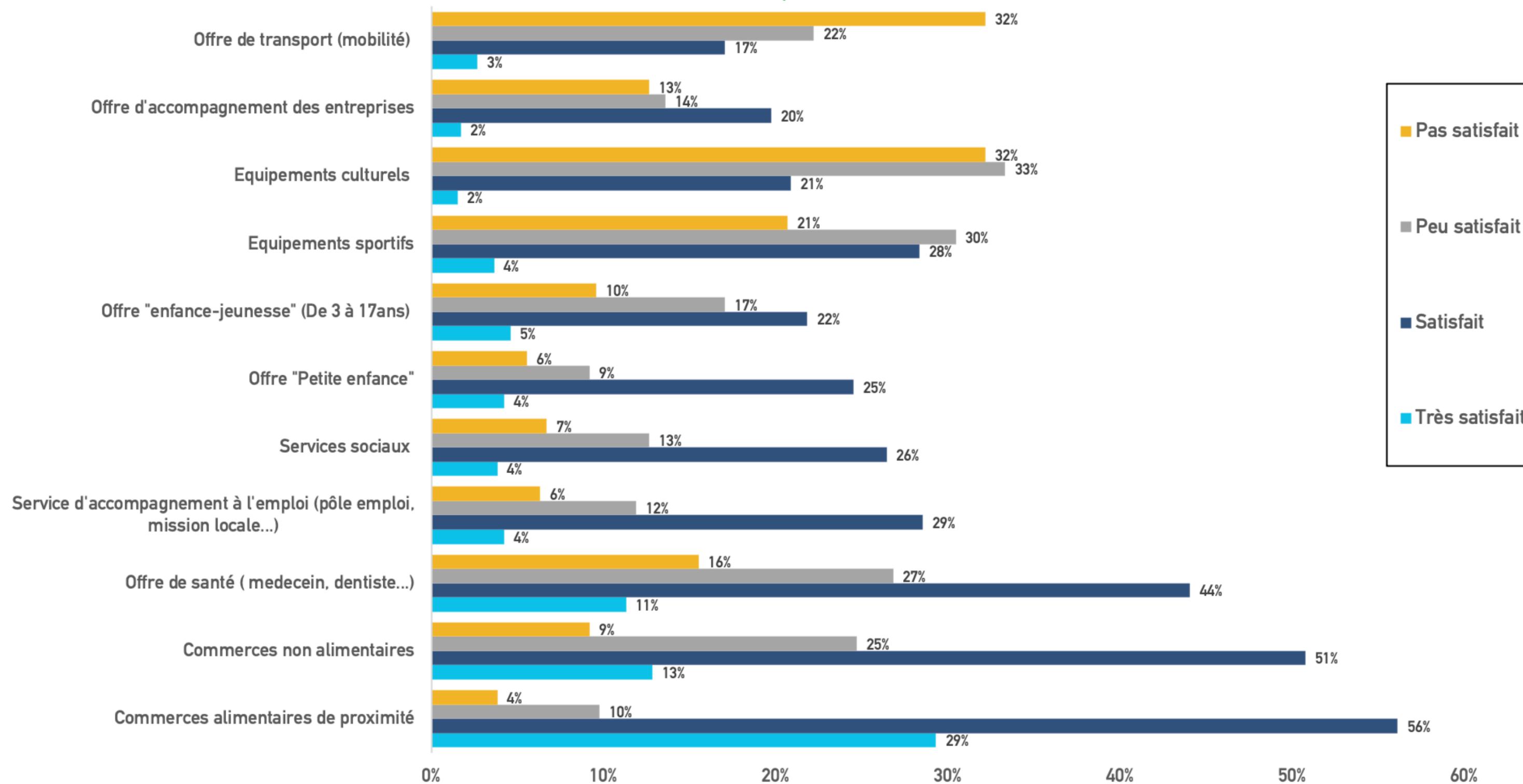


56 %

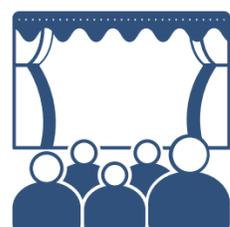
des répondants se rendent **hors du territoire de la CCPL** pour aller au cinéma

De manière générale, le territoire de la CCPL est prioritaire sur la fréquentation des différents types de services et commerces.

LA SATISFACTION DES PARTICIPANTS SUR LES DIFFÉRENTES OFFRES, SERVICES, COMMERCES



Les services, offres et commerces pour lesquels les participants ne sont pas satisfaits ou peu satisfaits



65 %

des répondants se disent pas satisfaits ou peu satisfaits des **équipements culturels** existants.



54 %

des répondants se disent pas satisfaits ou peu satisfaits de l'**offre de transport** proposée.



51 %

des répondants se disent pas satisfaits ou peu satisfaits des **équipements sportifs** existants.



27 %

des répondants se disent pas satisfaits ou peu satisfaits de l'**offre d'accompagnement des entreprise**.

Les services, offres et commerces pour lesquels les participants sont satisfaits ou très satisfaits



85 %

des répondants se disent **satisfaits ou très satisfaits** des **commerces alimentaires de proximité.**



64 %

des répondants se disent **satisfaits ou très satisfaits** des **commerces non alimentaires.**



55 %

des répondants se disent **satisfaits ou très satisfaits** de **l'offre de santé** (médecin, dentistes...)



34 %

des répondants se disent **satisfaits ou très satisfaits** des **services d'accompagnement à l'emploi.**



30 %

des répondants se disent **satisfaits ou très satisfaits** des **services sociaux.**



29 %

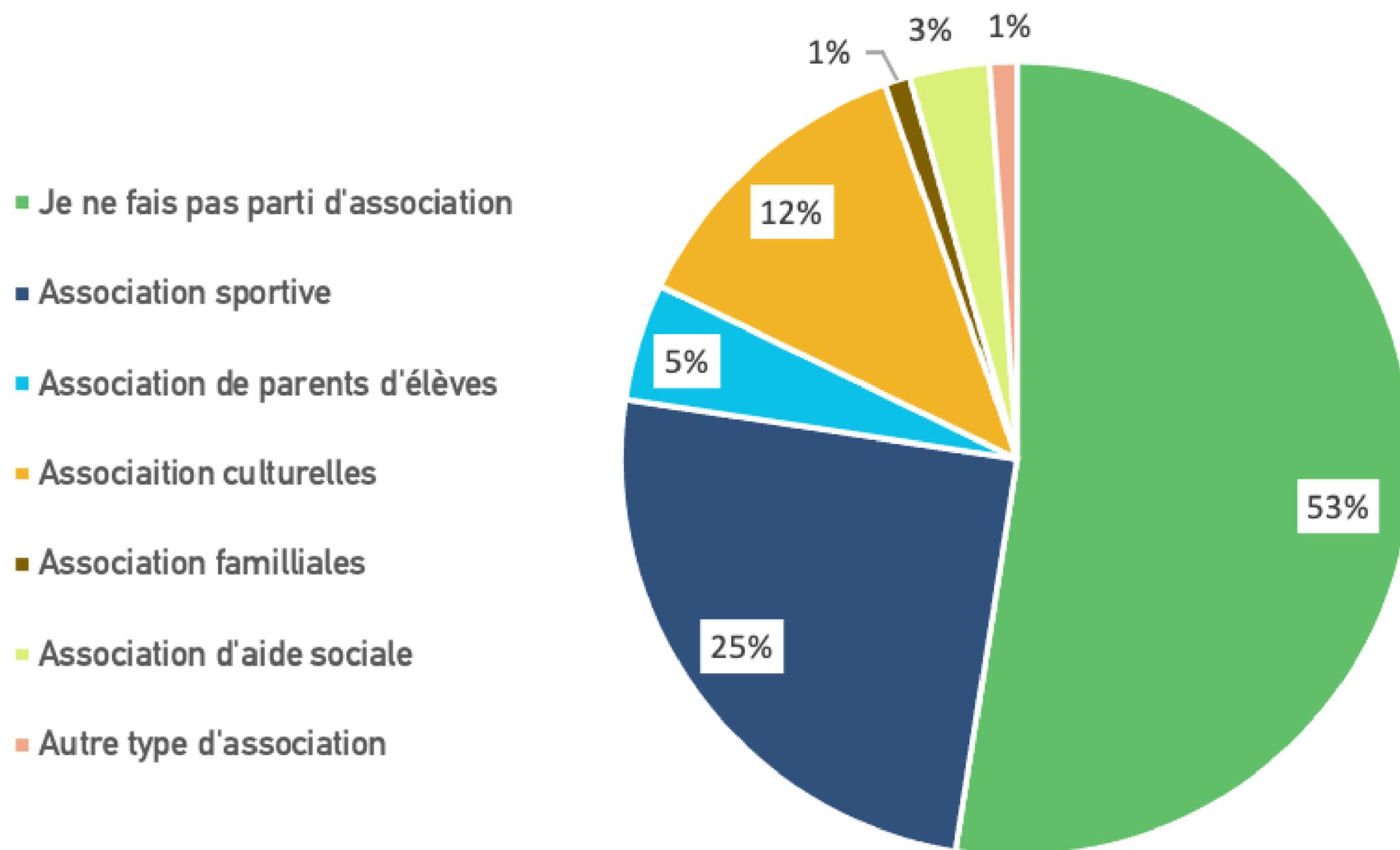
des répondants se disent **satisfaits ou très satisfaits** de **l'offre petite enfance.**



27 %

des répondants se disent **satisfaits ou très satisfaits** de **l'offre enfance jeunesse.**

L'IMPLICATION ASSOCIATIVE DES PARTICIPANTS



Dans "autre type d'association" sont mentionnés par les participants :

- Association pour le handicap
- Comité des fêtes
- Pompier volontaire
- Association de Chasse
- Association de pêche
- Association des commerçants
- Association des retraités
-

LA RECOMMANDATION DU TERRITOIRE PAR LES PARTICIPANTS

84,3 %

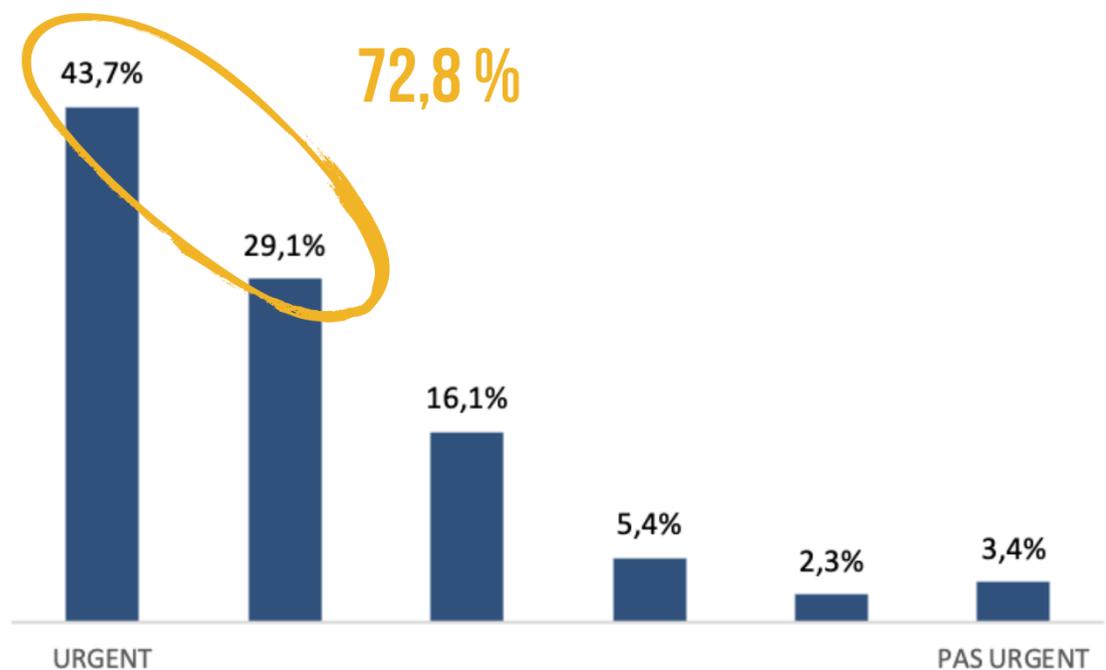
**conseillent de venir
s'installer sur le
territoire**

**Pour ceux qui ne conseillent pas l'installation sur le territoire
les raisons sont multiples :**

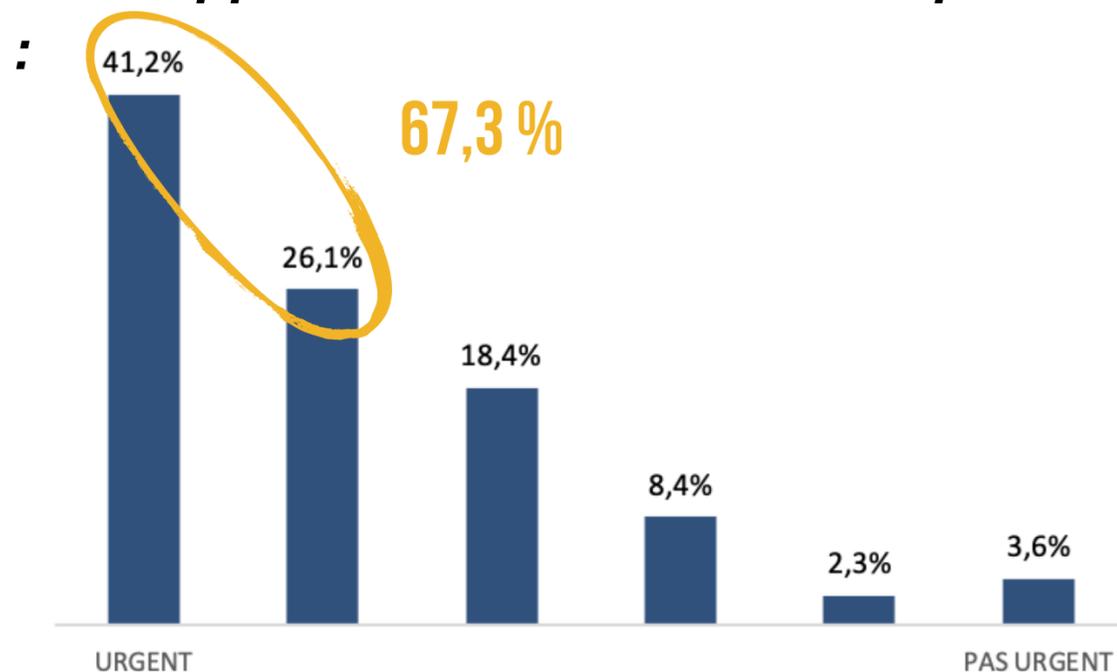
- Un territoire qualifié de vieillissant
- Un territoire qui manque d'équipements (culturels, sportifs ...) et de services (médical, à domicile..)
- Un territoire qui manque d'emploi et d'attractivité sur le territoire
- Un territoire avec peu de considération pour la jeunesse, peu d'aménagement et d'activité sont faits pour eux.
- Un territoire isolé avec une problématique de mobilité où il est difficile de se déplacer lorsqu'on n'a pas de véhicule
- Un territoire qui manque de dynamisme culturel
- Un territoire qui manque de volonté commune, où il n'y a pas de communication sur les actions du territoire

LES PRIORITÉS DU TERRITOIRE

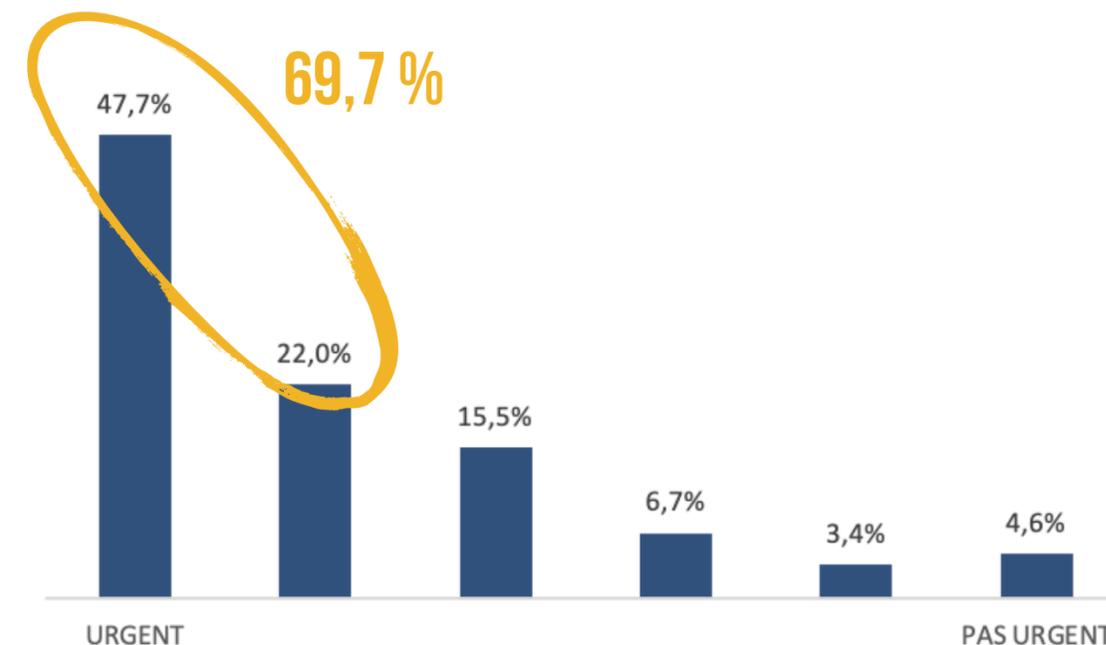
Développer une politique pour la jeunesse (formation, activités, culture) :



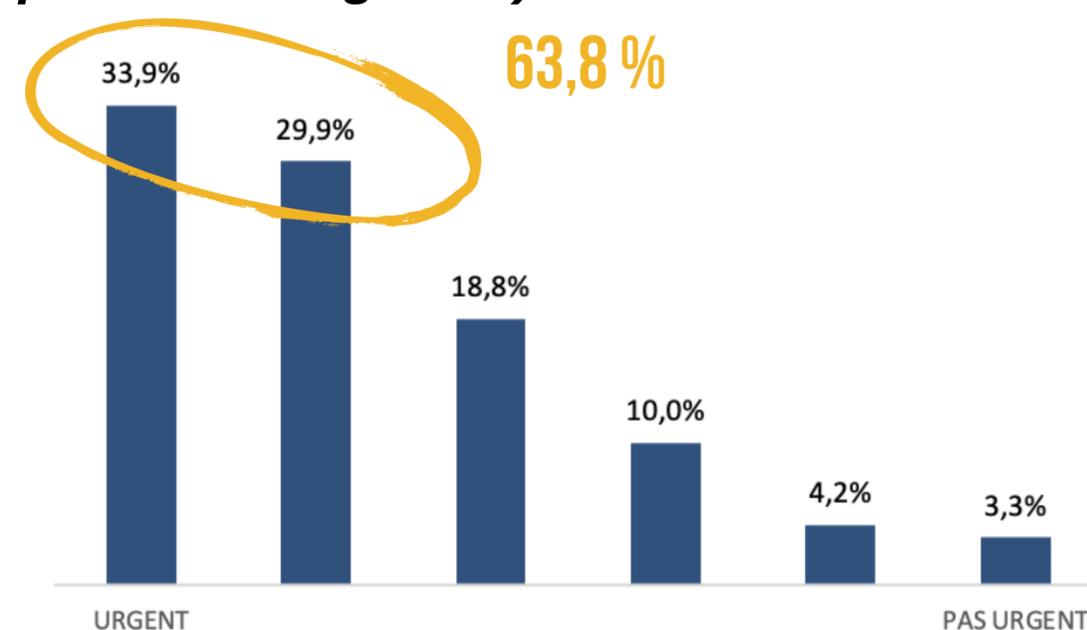
Développer des activités économiques et de l'emploi :



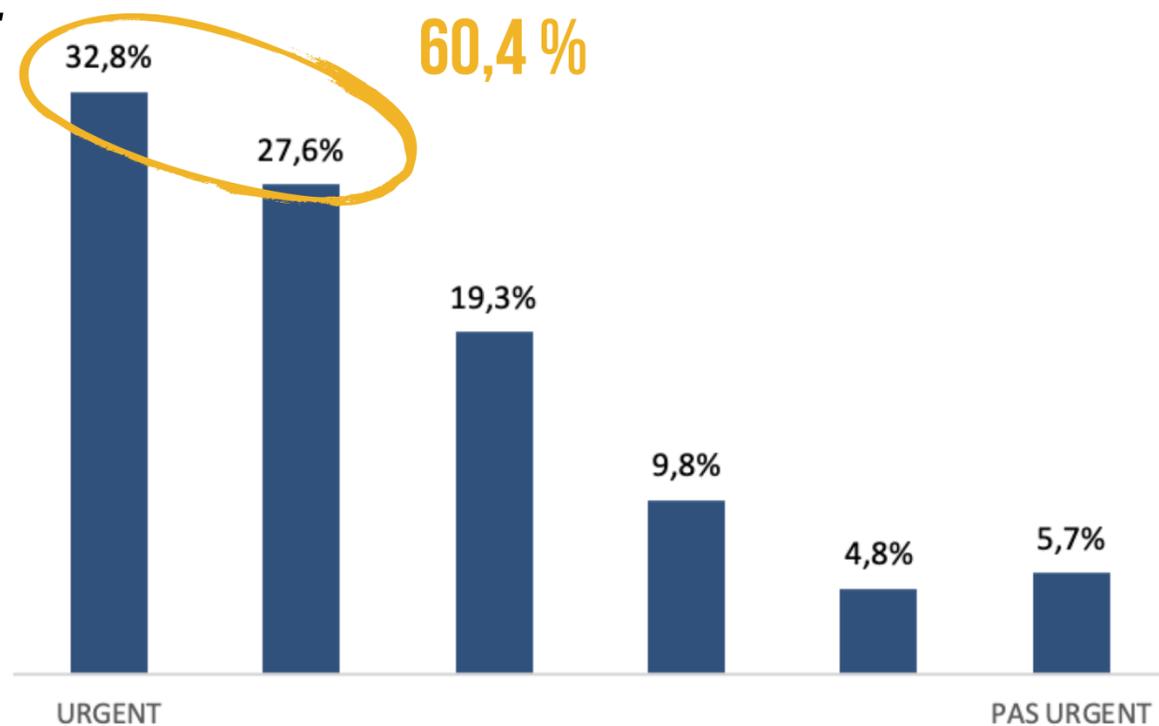
Encourager la production d'énergies renouvelables :



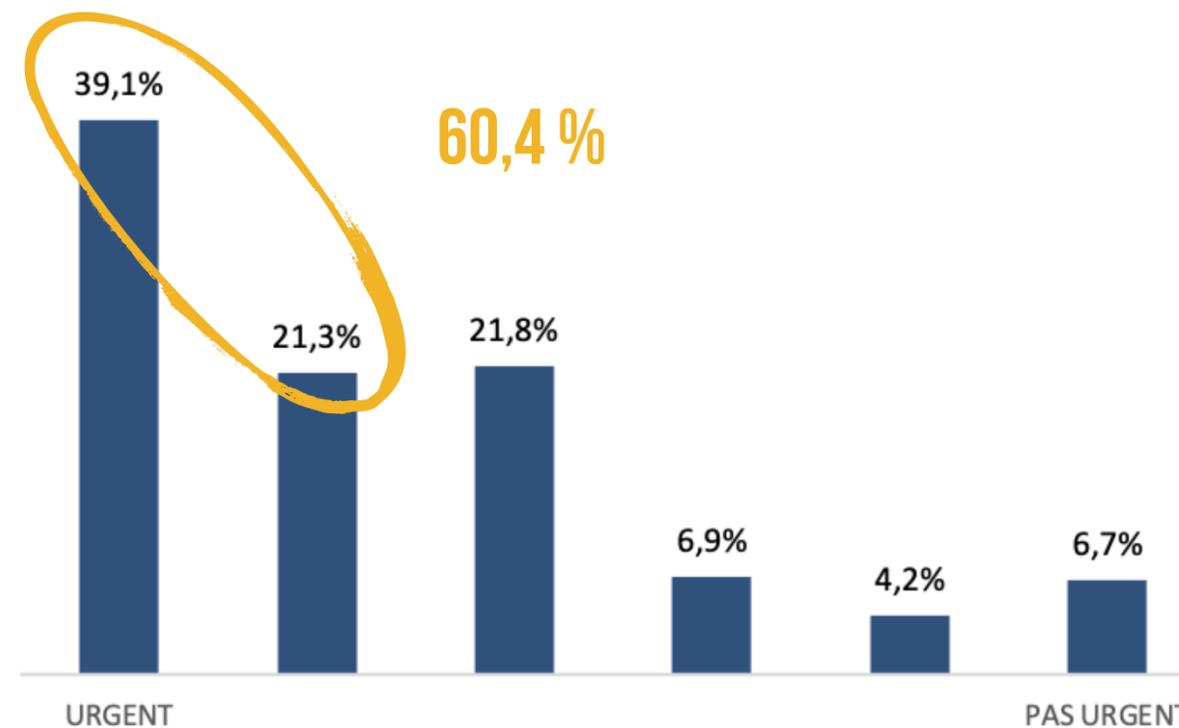
Rénover l'habitat ancien et développer une offre de logement adaptée aux besoins des habitants (jeunes, adultes, personnes âgées...) :



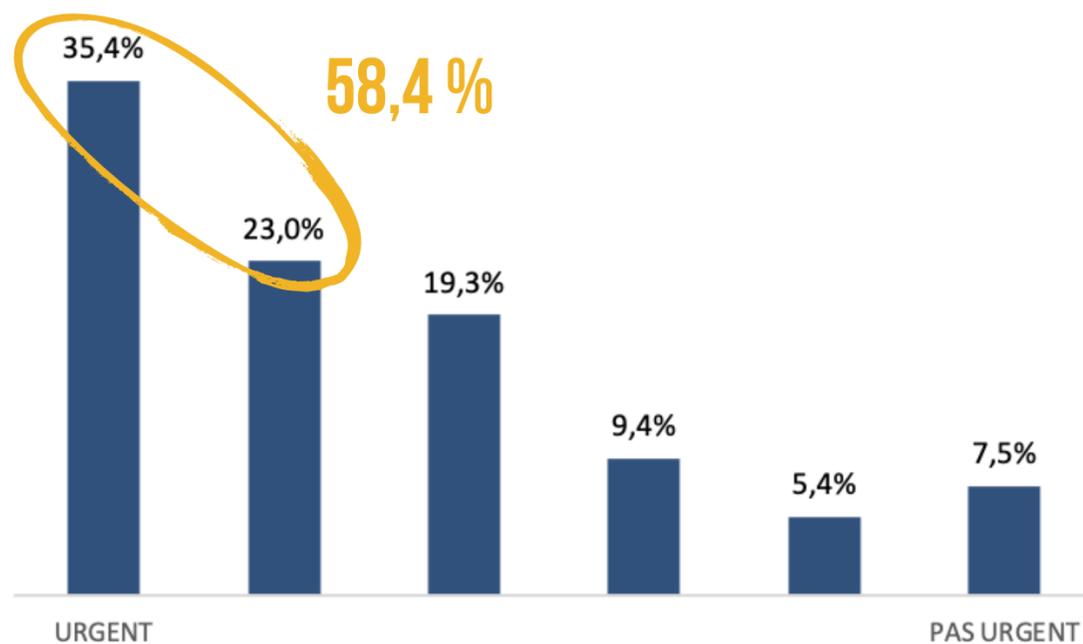
Préserver la qualité du cadre de vie et l'environnement naturel :



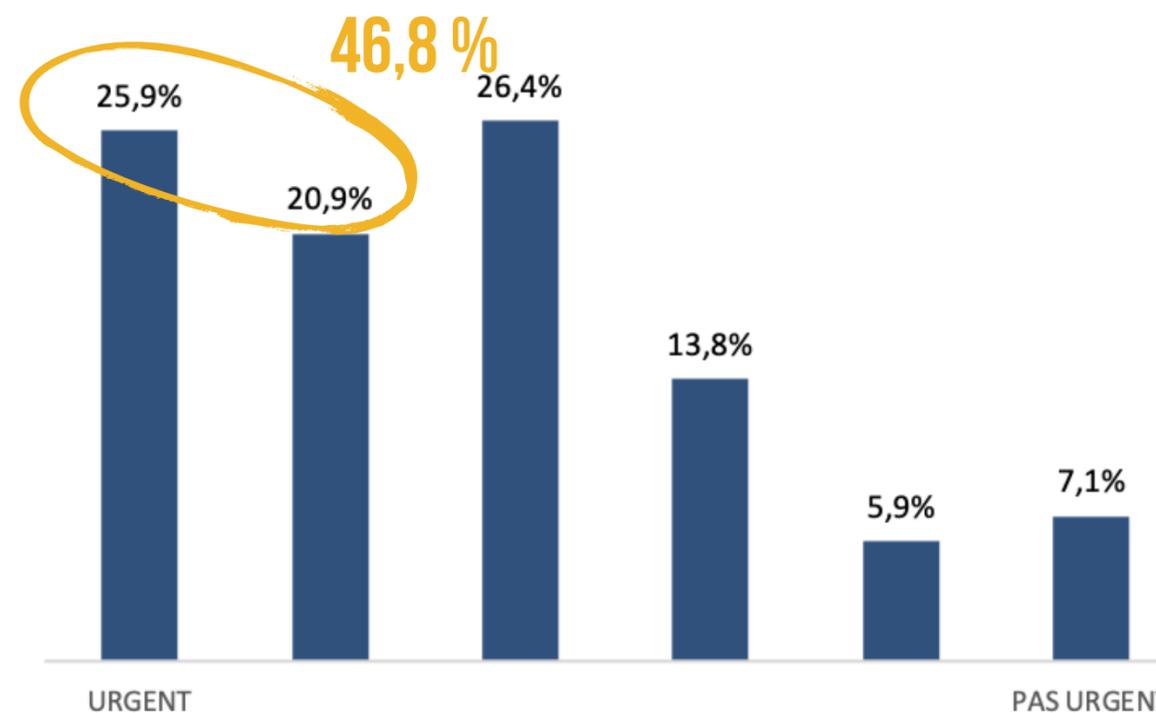
Renforcer l'image et l'attractivité du territoire :



Améliorer ou renforcer la mobilité sur le territoire :



Favoriser l'installation de nouveaux habitants :



Les répondants pensent qu'il est urgent que l'intercommunalité intervienne sur la majorité des points, la priorité semble être de :



Développer une politique pour la jeunesse (formation, activités, culture)



Encourager la production d'énergies renouvelables

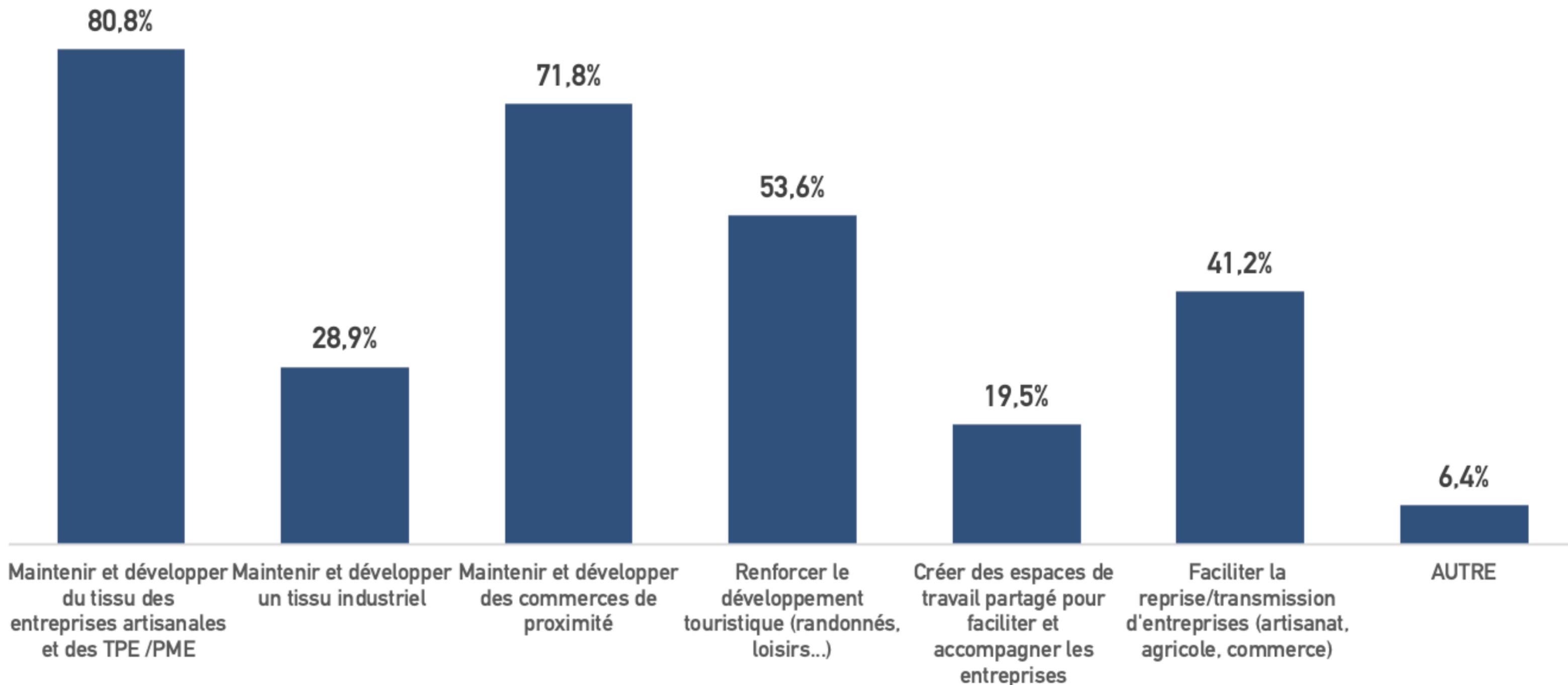


Développer des activités économiques et de l'emploi



Rénover l'habitat ancien et développer une offre de logement adaptée aux besoins des habitants

LES ASPECTS PRIORITAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE



Le **maintien et le développement du tissu des entreprises artisanales et des TPE/PME** semble être un aspect important pour les participants. Tout comme le **maintien et le développement des commerces de proximité** et le **développement touristique**. En effet il s'agit pour les habitants du territoire d'axes prioritaires pour le développement économique de leur territoire.

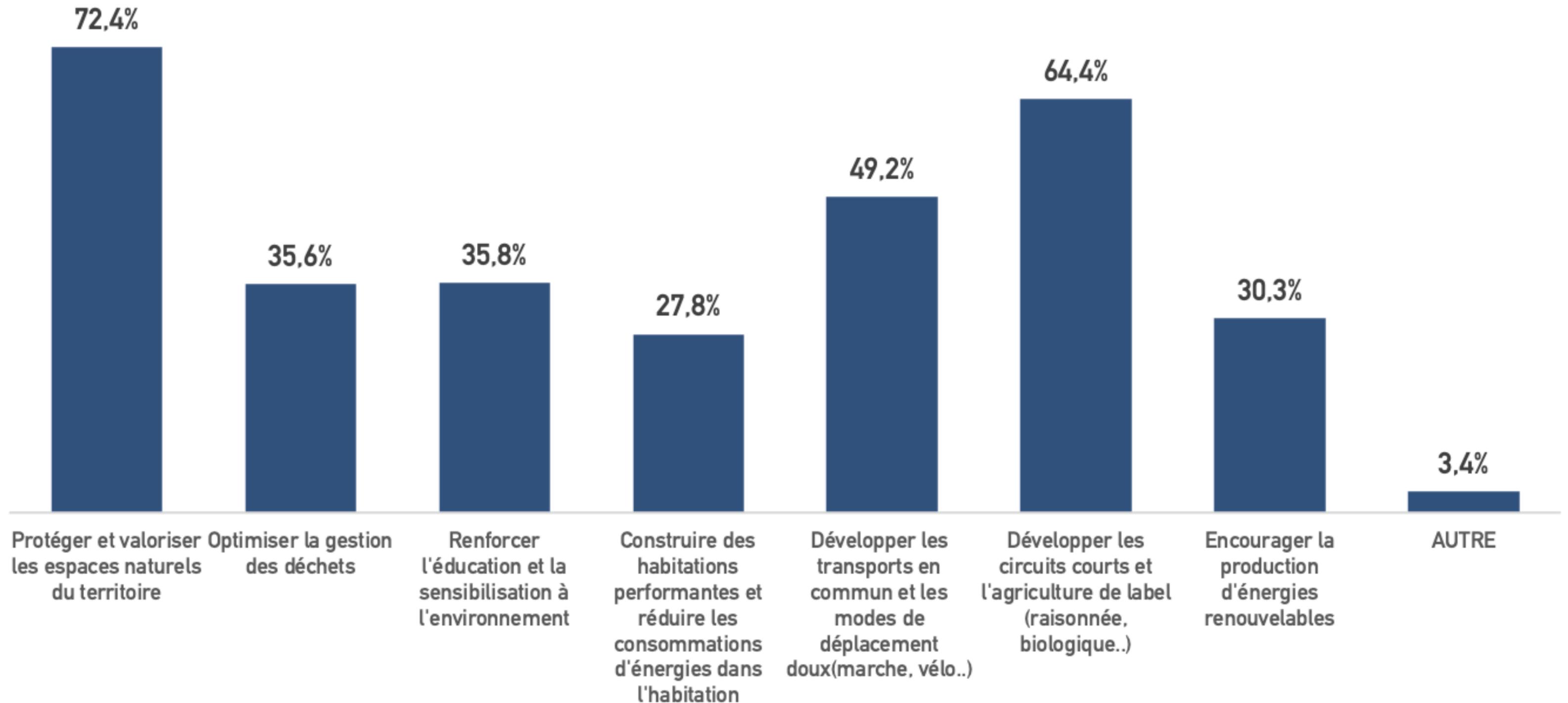
La **facilitation pour la reprise ou transmission d'entreprise** est à travailler.

A la réponse "autre" les aspects suivants sont mentionnés :

- Développer un carrefour intermodal des mobilités éco-responsables
- Maintenir et développer les services publics locaux
- Accompagner a la création d'activité
- Privilégier l'habitat en tant que résidence principale et non secondaire
- Disposer d'internet à haut débit
-



LES ASPECTS PRIORITAIRES POUR LE CADRE DE VIE ET L'ENVIRONNEMENT



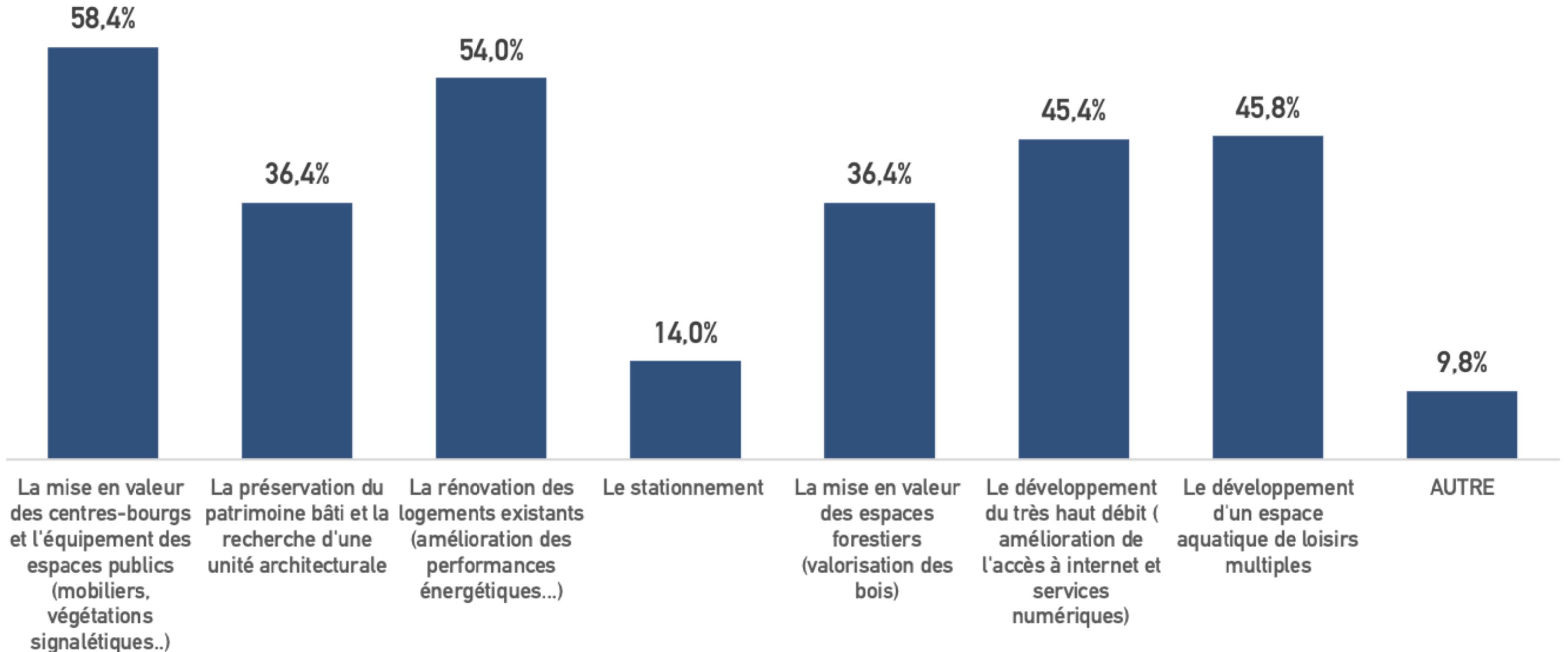
Concernant le cadre de vie et l'environnement, la **protection et la valorisation des espaces naturels du territoire** est essentiel, vient ensuite le **développement des circuits courts et l'agriculture de label** (raisonnée, agriculture biologique...) et le **développement des transports en commun et des différents modes de déplacements doux** (marche, vélo...)

A la réponse "autre" les aspects suivants sont mentionnés :

- Faciliter l'implantation de projets écologiques et solidaires
- Diminuer les plages horaires de l'éclairage public
- Dynamiser des aménagement permettant de vivre ensemble notamment pour les jeunes
- Résoudre le problème de déchetterie sauvage
- Améliorer les entrées de village
-



LES BESOINS FUTURS DES COMMUNES POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Les besoins futurs des communes en termes d'aménagement du territoire sont multiples eux aussi, les répondants sont plus divisés sur les réponses. Cependant, **la mise en valeur des centres-bourgs et l'équipement des espaces publics** (mobilier, végétations, signalétiques..) semblent essentiels. De même pour **la rénovation des logements existants**, avec l'amélioration des performances énergétiques. A noter que le **développement d'un espace aquatique de loisirs multiples** est aussi vu comme une priorité pour les habitants du territoire.

A la réponse "autre" les aspects suivants sont mentionnés :

- L'entretien des voies d'accès aux espaces touristiques
- Le développement d'espaces et d'équipements pour les familles et les jeunes
- La valorisation des équipements existants sur le territoire
- Le développement du tourisme rural et du tourisme écologique et durable
- Le maintien des services publics dans les secteurs ruraux
- La valorisation des idées créatives dans l'espace urbain
-



LES DIVERSES REMARQUES FAITES PAR LES PARTICIPANTS

« Une politique culturelle au niveau communautaire pourrait être envisagée, elle pourrait ainsi mieux mettre à profit les structures existantes et arriver à une création complémentaire sur le territoire et plus enrichissante en faisant vivre différents lieux de notre territoire. Certaines spécialités sportives ont su déjà se regrouper, hand, rugby, il peut en être de même pour la culture et plein d'autres domaines. »

« Un manque de lieux de convivialité pour les adolescents du secteur qui partent trouver l'offre sur Tarbes par exemple. »

« Penser sérieusement à des offres de transport pour les petits villages et pour toutes les personnes sans permis (y compris les personnes en situation de handicap). »

« Les commerces du centre ville sont très importants, il ne faut pas les laisser mourir. »

« Pôles d'attractivité pour les jeunes et +25 ans peu développés. Il manque d'endroits où les enfants et parents y trouvent leur compte pour se divertir. »

« Pas assez de communication sur les services et animations dans la CCPL pour avertir les événements. »

LES DIVERSES REMARQUES FAITES PAR LES PARTICIPANTS

« Oubli du tourisme qui est nécessaire à l'ensemble de la CCPL. Il y a le besoin de mettre en valeur les atouts de chaque communes (ex: établissement thermal, les sites touristiques très peu mentionnés....) La signalétique des chemins de randonnée est à revoir, et l'office de tourisme devrait être plus visible. Préserver la forêt qui est une richesse d'avenir. »

« Je regrette de fortes lacunes en termes culturels et de valorisation touristiques, c'est très dommage quand on compare à des territoires voisins. La dimension d'aménagement local et de lien social et éducatif que permet la culture n'est pas appréhendée, c'est un axe à travailler. »

« La CCPL offre tous (ou presque) les services à la vie quotidienne dans un rayon acceptable. . »

« L'intercommunalité doit se réinventer, être attractive et innovante. »

« L'accessibilité aux soins devient de plus en plus compliquée, manque d'attractivité de notre plateau pour les spécialistes notamment, que ce soit en libéral ou sur l'hôpital. Un centre aquatique et un cinéma seraient bienvenus. Favoriser les commerces du centre ville de Lannemezan me semble important également. »

LES DIVERSES REMARQUES FAITES PAR LES PARTICIPANTS

« Il faut développer des moyens de transport en commun pour relier entre elles les communes du plateau. »

« Le territoire est peu adapté aux jeunes. »

« Manque crucial de transports en commun entre les communes et dans les communes. »

« Il faut assurer une économie au service de tous en lien avec les besoins sociaux et environnementaux nécessaires. »

« Dans notre village il n'y a aucune information de la CCPL. »

« Concernant l'informatique et internet, il faudrait un point pour assister ceux qui en ont peur ou ne sont pas équipés. »